

Le SNESUP

SUPPLÉMENT AU MENSUEL N° 674- AVRIL 2019



Hervé Christofol,
secrétaire général

Pour que vivent le SNESUP-FSU et le syndicalisme de transformation sociale, débattons et votons dans nos sections

Notre congrès d'orientation se tiendra cette année après les élections européennes sans que, jusqu'à ce jour, le gouvernement n'écoute ni ne réponde, d'une part, aux plus importants mouvements sociaux qu'ait connus notre pays depuis plus de vingt ans et, d'autre part, aux exigences d'une transition écologique indispensable et réclamée, notamment par toute la jeunesse. Ce mandat 2017-2019 s'est inscrit dans la première partie du quinquennat d'Emmanuel Macron. Méprisant les syndicats et avec un Parlement à sa botte, le président de la République et son gouvernement ont imposé des réformes néolibérales visant à réduire les impôts des plus fortuné.e.s, marchandiser les services publics, casser la protection sociale des salarié.e.s et réduire le droit et la liberté de manifester. Contre l'avis de la majorité des syndicats universitaires, après six mois de lutte, la sélection a été généralisée pour l'accès à l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur afin de contrôler les flux et de transférer sur les futurs étudiant.e.s la responsabilité de l'État de garantir l'accès à l'enseignement supérieur. Après l'autonomie des universités, cette deuxième étape était nécessaire pour permettre, dans un troisième temps, de transférer vers les familles et les étudiant.e.s le financement de l'enseignement supérieur. La hausse des droits d'inscription des étudiant.e.s extracommunautaires en est le cheval de Troie.

Mais ce gouvernement n'est pas au bout de son projet de destruction du programme du Conseil national de la Résistance et des acquis sociaux : Sécurité sociale financée par les cotisations, retraites financées par répartition, services publics délivrés par une fonction publique sous statut... D'importantes réformes nous sont annoncées : fonction publique, salaire au mérite, retraites, loi de programmation de la recherche.

Dans ce contexte et face à ces enjeux, si nous parvenons encore à bien défendre nos collègues, notre syndicalisme de transformation sociale et notre capacité à la fois à représenter et à mobiliser la communauté universitaire sont questionnés. Notre position d'universitaires, chercheur/euse.s, enseignant.e.s, formateur/trice.s, syndicalistes nous confère une responsabilité dans la construction d'alternatives, dans leur mise en débat, leur articulation avec les connaissances scientifiques et dans leur diffusion auprès de nos concitoyen.ne.s.

Approfondir notre réflexion pour enrichir nos mandats, faire évoluer notre organisation pour rassembler plus de collègues et être plus efficace dans nos combats sont les principaux objectifs de notre congrès d'orientation. Pour que vivent le SNESUP-FSU et le syndicalisme de transformation sociale, débattons et votons dans nos sections sur la base des documents ci-joints : le rapport d'activité de la direction 2017-2019 et les quatre motions d'orientation proposées par chaque tendance et courant de pensée de notre syndicat. Bien fraternellement ! ■

Congrès d'orientation
25, 26, 27 juin 2019

Sorbonne Université
ÉSPÉ de Paris-Batignolles

Rassembler pour faire front Proposer des alternatives partagées au service de toutes et tous Votez pour Action syndicale !

Ces dernières années, les réformes ultralibérales, destructrices et autoritaires, ont ouvert simultanément des fronts d'une rare brutalité sur lesquels le SNESUP-FSU s'est largement engagé. Dans ce contexte, le syndicalisme est fortement convoqué et contribue à mobiliser les collègues.

La loi orientation et réussite des étudiants (Parcoursup, réforme de la licence), la restructuration des sites via l'ordonnance « relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'ESR », le gel croissant des postes éliminant de l'accès à l'emploi de MCF nombre de

demandes de justice, sociale, fiscale et écologique (mouvement des Gilets jaunes, de la jeunesse, multiples batailles syndicales...), le gouvernement répond par une violence institutionnalisée et une restriction des libertés.

Sur ces fronts, le SNESUP, dans la FSU, agit pour la défense et la conquête d'avancées pour la protection sociale, les retraites, la démocratie, les services publics, le système éducatif, l'ESR et ses personnels. Il porte régulièrement des dynamiques intersyndicales dans les mobilisations comme dans les instances nationales et locales (Cneser, CTMESR, CTU, CTE, CoNRS, etc.). Les militant.e.s AS sont pleinement impliqué.e.s dans cet engagement. Dans un contexte marqué par une montée de l'extrême droite, les batailles pour un service public de l'ESR de qualité, ouvert à toutes et à tous, visent à élever la qualification des nouvelles générations, sans discrimination sociale ou de genre, et à mener dans tous les domaines de la connaissance une recherche affranchie des pouvoirs politiques, économiques, religieux ou militaires.

AMPLIFIER LES COLLECTIFS DE TRAVAIL PÉRENNES ET DIVERSIFIER LES LEVIERS D'ACTION

Depuis notre dernier congrès d'orientation, les mobilisations se sont multipliées. Localement, elles ont été de nature et d'intensité diverses. Ici, des motions, des délégations, parfois des blocages avec interventions policières musclées. Ailleurs, une quasi-passivité. Les tensions et fractures entre collègues sur des sujets sensibles (sélection/Parcoursup, fusions, arrêté licence, primes, évaluations, etc.) ne cessent de croître. Les collectifs demandent à être renforcés dans la défense de nos valeurs.

La participation de la direction nationale à des assemblées de sections d'établissement a encore permis de constater la dégradation des conditions de travail tant la pression locale est forte et la charge de travail excessive. La mise en place de stages syndicaux déconcentrés est une piste à investir.

Encourager et développer les sections locales et les liens entre syndiqué.e.s des nouvelles structures universitaires issues de fusions, regroupements ou rapprochements est une nécessité. Notre syndicat doit mobiliser au plus près du terrain,

docteur.e.s qualifié.e.s et l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant.e.s extracommunautaires, préfigurent un modèle d'ESR ancré dans l'austérité et ouvert à la marchandisation. Les réformes des lycées, du baccalauréat, de la formation des enseignant.e.s (loi Blanquer), celle du DUT et l'attribution possible du grade de licence aux bachelors, s'inscrivent dans une même logique malthusienne.

La réforme des retraites, avec la mise en place du système de répartition par points, et celle de la fonction publique qui menace le statut de fonctionnaire et l'égalité de traitement sur le territoire, augurent de nouvelles régressions sociales, s'ajoutant à l'intolérable gel des salaires et des pensions. Cette avalanche fait pendant aux contre-réformes territoriales qui éloignent les citoyen.ne.s des décisions.

L'engagement minimal de l'État face à l'urgence climatique illustre tragiquement une soumission au modèle capitaliste néolibéral. Aux



© pshere.com

dans les laboratoires, départements, établissements et aux niveaux national et européen pour peser par ses actions sur les politiques de l'ESR et leurs effets, afin que les collègues ne subissent plus de situations de domination ou d'injonctions contradictoires, mais retrouvent le sens de leurs missions, le plaisir du travail collectif, dans le plein exercice de leurs libertés académiques et la perspective de l'égalité femmes-hommes.

RASSEMBLER ET S'ENGAGER DANS DES LUTTES À TOUTES LES ÉCHELLES

Après les lois LRU et ESR, le fonctionnement et l'organisation des universités ont profondément été mis à mal, mais les universités sont face à un nouveau tournant. L'ordonnance « expérimentation » facilite les processus de fusion et de dérégulation. Dans ces universités secouées par des restructurations souvent dictées par une vision ordolibérale de l'ESR, l'attention accordée aux conditions d'exercice de nos missions est réduite à la portion congrue.

Alors que la quête effrénée de financements sur projet (et ses logiques concurrentielles et chronophages) a dévasté la recherche, transformé nos façons de travailler et accru les risques d'éloignement durable de la recherche pour une partie des collègues, les nouveaux appels à projets de formation (NCU) visent à répliquer, sur nos pratiques pédagogiques, des processus délétères que la loi de programmation de la recherche et la récente dérégulation du cycle licence ne feront qu'accentuer.

Plus largement, le projet de réforme de la fonction publique lance un nouvel assaut sur les instances de dialogue social. Pour les collègues du second degré, les commissions administratives paritaires (CAP) ne seraient plus des instances de recours, ni même consultées, ce qui ne peut qu'inquiéter à propos du rôle futur du CNU. La disparition envisagée des CHSCT restreindrait quant à elle les possibilités de contrôle en matière de santé, de sécurité et de conditions au travail. Enfin, ce projet organise la disparition progressive de l'emploi statutaire et de ses garanties, en lui substituant l'emploi précaire.

L'avenir qui se dessine est préoccupant et les forces syndicales doivent jouer leur rôle mobilisateur, œuvrer aux rassemblements et convergences avec leurs alliés habituels ou potentiels et ouvrir une contre-offensive pour défendre et revaloriser nos métiers, l'Université et ses institutions. Plusieurs décisions du MESRI (dissolution de conseils centraux, interventions directes vers des présidences d'université, etc.) ont constitué des actes inacceptables de mise au pas, symptomatiques d'une « caporalisation » généralisée de l'ESR où oser porter une voix discordante devient difficile, voire impossible.

Dans ce contexte, pour Action syndicale, il est indispensable de faire entendre la voix du SNE-SUP-FSU, porteuse d'alternatives argumentées, en prise avec la réalité quotidienne de l'exercice de

nos métiers et avec la réalité sociale et écologique du pays. Défendre les collègues, et les étudiant.e.s, de plus en plus exposé.e.s aux dérives locales, susciter le débat, porter des analyses partagées et des projets émancipateurs qui rassemblent et entraînent dans la lutte le plus grand nombre : telle est notre conception du syndicalisme. ■

- *Pour une fonction publique garantissant des services publics de qualité pour toutes et tous*
- *Pour un enseignement supérieur public, gratuit, ouvert à toutes et à tous*
- *Pour une recherche publique largement financée sur crédits récurrents*
- *Pour une revalorisation des carrières, des salaires et des pensions*
- *Pour des emplois statutaires et la résorption de la précarité*
- *Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et la disparition de toute forme de discrimination et de violence*
- *Pour l'amélioration des retraites et l'abandon du projet de retraites par points*
- *Pour l'engagement dans la transition écologique*

PREMIERS ET PREMIÈRES SIGNATAIRES :

Jean Amar, Bassir Amiri, Catherine Armengaud, Michèle Artaud, Thierry Astruc, Philippe Aubry, Marie-Jo Bellosta, Sylvie Bepoix, Noël Bernard, Marc Boninchi, Stéphane Bonnery, Patrick Bouchet, Pierre Boutan, Peggy Cénac-Guesdon, Gérard Cendres, Marc Champesme, Pierre Chantelot, Dominique Charrier, Hervé Christofol, Sidoine Corbin-Ocelli, Muriel Coret, Marie Cottrell, Jérôme Deauvieu, Marc Delepouve, Christine Duprat, Lionel Duthheil, Didier Fasquelle, Laurence Favier, Michel Fodimbi, Daniel Frandji, Yann Garnot, Jean-Claude Garric, Olivier Gebuhrer, Parisa Ghodous, Jean-Pierre Guelfucci, Fabrice Guilbaud, Philippe Guy, David Helbert, Maurice Héryn, Gisèle Jean, Claudine Kahane, Jean-Paul Lainé, Gilles Laschon, Gérard Lauton, Michelle Lauton, Frédéric Lebaron, Hervé Le Lourec, Arnaud Le Ny, Emmanuel de Lescure, Isabelle Luciani, Charly Machemehl, Gaël Mahé, Michel Maric, Cécile Mary Trojani, Caroline Mauriat, Claude Mazauric, Simone Mazauric, Isabelle de Mecquenem, Anne Mesliand, Benoit Montabone, Marc Neveu, Emmanuelle Nigues, Frédéric Noël, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Françoise Papa, Vincent Peyrot, Alain Policar, Clotilde Policar, Alain Portron, Anne Raskine, Yohann Rech, Anne Roger, Philippe Rousseau, Frédérique Roux, Françoise Salardaine, Nicolas Sandeau, Jacques Saury, Claude Seureau, Stéphane Tassel, Florent Tétard, Antoine Thépaut, Gilles Uhlrich, Alet Valero, Mustapha Zidi, Alexandre Zimmer...

“

Pour une fonction publique garantissant des services publics de qualité pour toutes et tous !

”

“

Pour un enseignement supérieur public, gratuit, ouvert à toutes et à tous !

”

LISTE COMPLÈTE DES SIGNATAIRES : www.snesup.fr/rubrique/congres-dorientation-2019

Un Snesup offensif, au plus près des collègues, pour la transformation sociale et le développement du service public

Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ainsi que ses personnels sont soumis depuis 2007 à un régime d'austérité institutionnalisée dont les gouvernements français successifs ont accru les aspects répressifs et inégalitaires.

Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ainsi que ses personnels sont soumis depuis 2007 à un régime d'austérité institutionnalisée dont les gouvernements français successifs ont accru les aspects répressifs et inégalitaires. La mise en place d'une sélection à l'entrée à l'université (loi

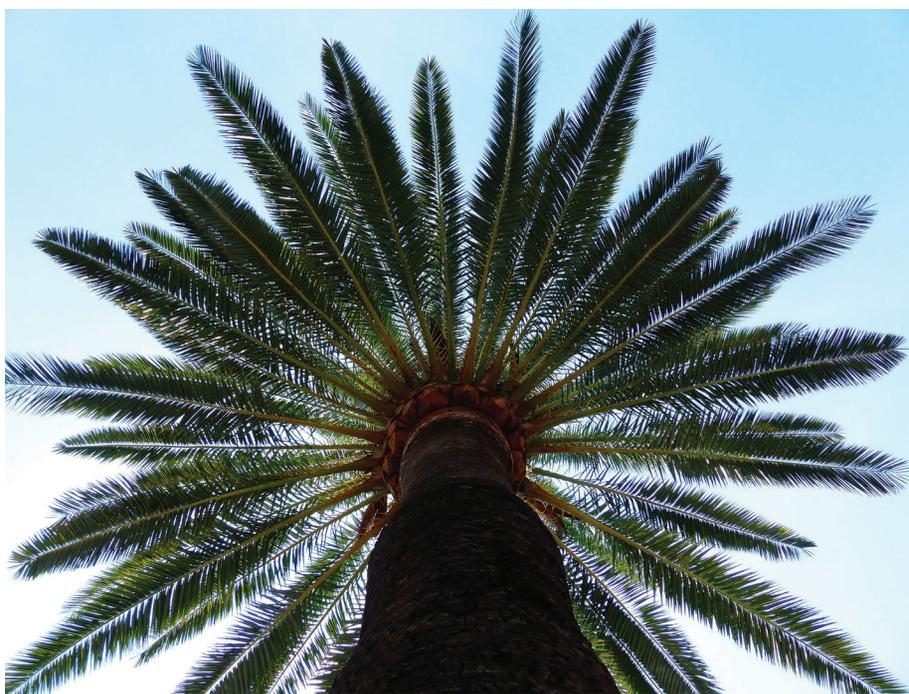
une privatisation de l'ESR, dont le patrimoine sera bientôt « vendu à la découpe » sous couvert de valorisation. Quant à la recherche, elle est toujours plus soumise à la loterie des appels à projets, à l'obsession de l'excellence et autres injonctions normatives qui contraignent les équipes à monétiser leurs travaux plutôt qu'à construire des connaissances.

Les formations sont, elles aussi, de plus en plus subverties par les procédures d'appel à projets et soumises à l'impératif de l'employabilité immédiate. De plus, cette logique d'appels à projets détruit la collégialité dans la prise des décisions, remet en cause les libertés académiques et impose des rapports hiérarchiques. Au total, l'ensemble des réformes actuelles a pour résultat un abandon du droit d'accès à l'éducation et à la connaissance pour toutes et tous et conforte un marché de l'éducation où l'étudiant.e achète à crédit son diplôme...

PARTIR « À L'ASSAUT DU CIEL », LIGNE DE CONDUITE D'ÉE-PSO

L'actualité récente montre à quel point depuis 2007, l'ESR a servi de « point d'entrée » pour la mise en place de la « gouvernance » des établissements et la remise en cause des statuts des personnels. On retrouve cet ensemble de normes dans l'actuel projet de transformation de la fonction publique, des services publics, et dans la nouvelle réforme de la formation des enseignant.e.s. Face à l'accélération de ces réformes structurelles, l'heure est au réarmement militant de l'outil syndical national et local.

Partir « à l'assaut du ciel » a toujours été la ligne de conduite d'ÉE-PSO. N'est-ce pas prendre le risque d'aller à contre-courant ? Notre conviction est qu'il faut parfois l'assumer quand les circonstances et nos valeurs l'exigent. Cette clarté est pour nous la condition pour garder la confiance des syndiqué.e.s et des personnels, mener les luttes avec eux et gagner ensemble. Nous avons systématiquement fait des propositions en ce sens dans le cadre des instances nationales du SNESUP, sans être toujours entendus. Donner la priorité à la quête de positions exécutives dans les établissements, où l'impuissance syndicale se conjugue trop souvent avec des dérives individuelles, est délétère pour notre syndicat. Il est plus important que l'ensemble des sections syndicales d'établissement créent des liens avec les personnels précaires. Notre syndicat



© Pichay

ORE), après celle instituée en master, comme la hausse programmée des droits d'inscription, notamment pour les étudiants hors Union européenne, montrent, s'il en était besoin, que les études supérieures et la jeunesse ne sont plus une priorité politique. Parcoursup creuse le sillon de la sélection économique et sociale à l'entrée de l'ESR et amplifie la ségrégation entre étudiant.e.s, entre filières, entre universités, entre universités et CPGE, etc. Cette réforme est congruente avec celle du lycée et la loi Blanquer.

L'autonomie « contrainte » des universités se traduit par la mise en concurrence généralisée entre collègues, entre formations, conduisant à la dégradation des conditions de travail et à l'émergence d'un précarité intellectuelle. L'obligation qui est faite aux établissements de se regrouper et de rechercher des financements extérieurs conduit à

ÉCOLE ÉMANCIPÉE POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF

a enfin besoin de statuts en adéquation avec nos valeurs. Mais, si ceux-ci méritent assurément d'être actualisés, ce n'est pas prioritairement par cette voie que se construira la revitalisation syndicale nécessaire. Afin de la mettre en œuvre, il importe que les instances nationales du SNESUP développent la formation des militant.e.s, une capacité d'expertise et de communication au service des sections.

LE SYNDICALISME DU XXI^E SIÈCLE RESTE À INVENTER

Dans un contexte fédéral (FSU) trop imprégné d'un « narcissisme de la défaite » mortifère et de plus en plus tenté par la recherche d'alliances avec un syndicalisme d'accompagnement, le SNESUP n'a globalement pas démerité dans ses positionnements récents. ÉÉ-PSO, par ses prises de position, a fortement contribué à limiter cette dérive, notamment par son action. Le rôle que joue ÉÉ-PSO dans cette période charnière pour le syndicalisme de transformation sociale illustre l'importance de l'existence des tendances, à la fois dans les syndicats nationaux et dans la FSU. Elles sont en effet garantes d'un débat démocratique sur les orientations collectives et d'une diversité militante qui est notre bien commun.

Le syndicalisme du XXI^e siècle reste à inventer : les enjeux planétaires et les mobilisations qui les accompagnent doivent retenir notre attention. Faire le lien entre la défense des personnels, des institutions démocratiques, des peuples opprimés et des causes sociales et écologiques est un défi pour notre organisation syndicale. Cela suppose des orientations claires, une ferme volonté de lutter contre les politiques néolibérales et une éthique partagée

dans l'engagement militant. Les signataires de la présente motion partagent ces valeurs d'émancipation, de justice sociale, de solidarité et d'égalité et s'engagent à les défendre. ■

SIGNATAIRES : Maxime Amblard (Lorraine), Gregory Bekhtari (Nanterre), Pierre-Emmanuel Berche (Rouen), Claire Bornais (Lille), Anne Bracco (Littoral-Côte d'Opale), Hélène de Canteloube (Nantes), Michel Carpentier (Sorbonne Université), Vincent Charbonnier (Nantes), Heidi Charvin (Rouen), Claude Danthony (ENS Lyon), Mary David (Nantes), Philippe Enclos (Lille), Gwennola Ermel (Rennes-I), Samantha Faubert (Le Havre), Karen Fort (Sorbonne Université), Fanny Gallot (UPEC), Isabelle Garcin-Marrou (IEP Lyon), Jean-Luc Godet (Angers), Julien Gossa (Strasbourg), Nicolas Gregori (Lorraine), Soraya Guénifi (Paris-I), Jacques Haiech (Strasbourg), Hugo Harari-Kermadec (ENS Saclay), Philippe Hus (Littoral-Côte d'Opale), Isabelle Krzywkowski (Grenoble-Alpes), Romain Larive (Montpellier), Nathalie Lebrun (Lille), Fabienne Leconte (Rouen), Yann Leredde (Montpellier), Thérèse Levené (Lille), Pascal Maillard (Strasbourg), Isabelle Maillochon (Le Havre), Martine Maleval (Lorraine), Matthieu Mangeot (Chambéry), Jean-Philippe Melchior (Le Mans), Monica Michlin (Paul-Valéry Montpellier-III), Elise Mignot (Sorbonne Université), Robi Morder (UVSQ), Philippe Nabonnand (Lorraine), Corinne Nativel (UPEC), Christophe Pébarthe (Bordeaux-Montaigne), Katalin Por (Lorraine), Véronique Rauline (Nanterre), Emmanuelle Rio (Orsay), Julien Rivoire (Paris-XIII), Daniel Sidobre (Toulouse-III UPS), Jean-Louis Thamain (Littoral-Côte d'Opale), Nathalie Vienne-Guérin (Paul-Valéry Montpellier-III), Christophe Voilliot (Nanterre), Marie-José Voisin (Paris-VII)...

“
Faire le lien entre la défense des personnels, des institutions démocratiques, des peuples opprimés et des causes sociales et écologiques est un défi pour notre organisation syndicale.

”

“
Une ferme volonté de lutter contre les politiques néolibérales et une éthique partagée dans l'engagement militant.

”

LISTE COMPLÈTE
DES SIGNATAIRES :
eepto.wordpress.com



Une orientation pour **gagner des avancées sociales et démocratiques :** **AGIR** en renouvelant le fonctionnement syndical

Le rôle du SNESUP-FSU est de contribuer à la réflexion, à la mise en action du plus grand nombre de nos collègues tant sur des aspects spécifiques au monde de la recherche et de l'enseignement supérieur que sur des revendications sociales plus larges (salaires, protection sociale, statuts, services...) pour inverser la politique d'affaiblissement des services publics et le creusement des inégalités salariales et territoriales. Dans le monde universitaire, à ces motifs d'action s'ajoute l'élitisme concurrentiel qui fragilise nombre de collègues et d'établissements,



en particulier avec les regroupements d'établissements, qui cassent le lien enseignement-recherche. La volonté du pouvoir d'augmenter les droits d'inscription des étudiants étrangers (hors Union européenne) est un prélude à l'instauration d'études supérieures payantes, comme dans de trop nombreux pays, avec des tarifs modulés selon le renom des universités. Contre cette logique désastreuse pour les étudiants, aux lourdes conséquences dans les labos scientifiques, pour la production de connaissances, pour le rayonnement de la France dans le monde notamment dans les pays d'Afrique, une grande part du monde universitaire et de ses organisations s'est déjà rassemblée et a obtenu un premier recul. Cette dynamique doit être renforcée pour l'abandon complet de ce projet et le refus de toute forme de sélection sociale, qu'elle relève de l'entrée dans le post-bac (Parcoursup), de l'entrée en master (sélection

explicite pour laquelle le SNESUP a donné scandaleusement son aval fin 2016, nous ne l'oublions pas !), ou d'une défiance vis-à-vis des étudiants des pays pauvres.

La brutalité du système économique capitaliste qui exerce son emprise dans les plus grandes parties du monde semble sans limite : accroissement des inégalités, guerres, exclusions sociales, impacts environnementaux... Des millions de personnes survivent sous le seuil de pauvreté, la précarité grandit, le pouvoir d'achat est menacé par la soumission de tous les aspects de la vie économique et sociale à la « loi du profit ». Universitaires certes, mais pas dans une tour d'ivoire, et en particulier attentifs aux évolutions internationales contemporaines contrastées, ces dimensions font partie de nos combats.

En France, dans des périmètres et des formes renouvelés, les actions engagées par les Gilets jaunes, en portant des revendications sociales, fiscales, démocratiques convergeant avec nos combats syndicaux, ont souligné l'urgence de changements profonds. Le recours par le gouvernement à une stratégie de la tension fondée sur des violences policières est un grave danger démocratique. Les légitimes aspirations du plus grand nombre doivent être satisfaites : l'unité des forces sociales syndicales et associatives est indispensable. Le caractère « unitaire » de notre Fédération (le U de la FSU) devrait être porteur de plus d'espoir.

Défense de la fonction publique, essentielle pour l'égalité et la justice sociale, environnementale et territoriale, revalorisation des salaires et pensions, maintien de notre régime de retraites et refus du système régressif de retraite par points, recrutement de titulaires et résorption de la précarité, gratuité des études pour tous, refus de Parcoursup, maintien d'un cadre national des diplômes (au contraire de la loi ORE qui déstructure les licences), indispensable mission de formation des enseignants, refus des logiques hypersélectives de financement de la recherche, de concentration des laboratoires, des évaluations permanentes, des regroupements « contraints » d'établissements, etc. : ces revendications syndicales inscrites de longue date dans l'identité du SNESUP ne doivent pas se limiter à des postures incantatoires.

Le SNESUP-FSU doit impulser bien davantage le combat pour gagner de réelles avancées en sollicitant largement les collègues et en favorisant les convergences avec les étudiants. C'est avant tout la fonction des sections syndicales locales, qui doivent redevenir le centre de gravité de la construction du

rapport de force. Car la perte de voix aux élections professionnelles (-5 % au CTU en décembre 2018), la diminution du nombre de syndiqués (-16 % en dix ans), la démission de camarades du Secrétariat national, du Bureau national et la mise à l'écart de plusieurs autres responsables, témoignent malheureusement, du côté de la direction exécutive actuelle du syndicat, d'une incapacité à mobiliser réellement, d'un déficit démocratique interne grave, bref de sérieuses carences auxquelles il faut d'urgence remédier.

Le collectif Agir !, né il y a deux ans* de ces constats et à la suite du dérapage de l'exécutif national du syndicat face à la sélection en master, appelle à renforcer le syndicat en donnant une forte priorité au fonctionnement des sections locales, à leur revitalisation, et à reconstruire l'unité pluraliste du syndicat au-delà des courants de pensée dont le caractère sclérosant est de plus en plus manifeste.

Nous proposons de travailler très vite à un rapprochement entre les syndicats de la FSU qui ont le même périmètre d'intervention (enseignement supérieur et recherche : SNESUP, SNCS, SNASUB) en se tournant en priorité vers les jeunes collègues doctorants, post-docs, précaires divers afin de gagner les recrutements de fonctionnaires indispensables à tout travail pérenne. Il faut obtenir le transfert des budgets alloués aux programmes d'investissements d'avenir (PIA2 et 3), dotés de plusieurs milliards d'euros, ainsi que celui de l'ANR, vers les budgets récurrents des établissements, et de même pour les milliards alloués au crédit d'impôt recherche (CIR). Ces revendications lisibles par tous, en capacité de fédérer et de changer l'actuel rapport de force, doivent être une priorité.

Il s'agit aussi de modifier les dynamiques internes à notre syndicat en réfléchissant au tarif des cotisations afin que cet aspect soit le moins dissuasif possible, en élargissant les dispositifs de formation des militants pour faire face aux multiples difficultés rencontrées par les collègues et pour faire de tous les lieux de concertation et de décision (CTE, CTU, CTMESR, CAP, CAC, CA, CHSCT...) des lieux où sont portées avec force et constance les revendications des collègues. Le syndicalisme que nous portons a pour vocation de rassembler majoritairement les collègues et de contribuer à orienter les départements d'enseignement, laboratoires, UFR et établissements vers la satisfaction des besoins collectivement et démocratiquement exprimés. Le SNESUP doit être la force incontournable pour que jamais nos établissements ne deviennent les simples relais des choix politiques du gouvernement comme l'a exprimé en février le ministre Vidal.

Les propositions de modifications statutaires que nous portons par ailleurs s'inscrivent dans cet objectif : création d'un second collègue à la Commission administrative composé des représentants des sections ; limitation du cumul dans le temps des mandats électifs à la Commission

administrative ; publication en même temps que les motions d'orientation des listes de candidats proposés par les courants de pensée. Ces propositions seront débattues lors du congrès d'orientation en juin.

En phase avec la contestation citoyenne, le SNESUP doit redevenir irréprochable et l'outil efficace tant pour la défense des collègues que pour le développement d'un enseignement supérieur gratuit, ouvert à tous. Pour cela, il faut un sursaut des syndiqués. L'exécutif actuel, élu lors du dernier congrès avec 48 % des voix et une participation inférieure à 25 % des syndiqués, dont la gestion du personnel du siège a abouti à une lourde et récente condamnation aux prudhommes, doit être changé. Ensemble, reprenons en main notre destin et notre syndicat ! ■

Le collectif transtendances AGIR ! vous appelle à voter pour cette motion.

PREMIERS ET PREMIÈRES SIGNATAIRES :

F. Albertini, F. Beney, S. Bossard, E. Cauvin, R. Chaullet, V. Chevalier, J. Claustre, A. Da Silva, J. Fabbri, N. Férey, N. Fiori-Duharcourt, A. Freitas, A. Gonzales, S. Guicheteau, J. Guyot, C. Hoffmann, A. Lacroix-Riz, X. Lambert, P. Langlois, A. Lantz, F. Laorden, J.-P. Leca, P. Leclaire, D. Loubière, M. Martinez, L. Mercuri, D. Monteux, S. Moutier, J. Ortiz, A. Pagano, E. Pellet, S. Pittia, N. Pouyanne, F. Rivière, H. Romoth, M. Sanchez, M.-T. Schettino, A. Sippel, F. Spagnoli, H. Ter Minassian, C. Terreau, G. Tollet, V. Visa-Ondarcuhu, d'Aix-Marseille, Angers, Amiens, Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Compiègne, Corse, Évry, Lyon, Mulhouse, Nantes, Nevers, Nice, Orléans, Paris I-V-XI-XII, Pau, Rennes, Toulouse, Tours, Versailles ou retraité.e.s...



© Pixabay

“
La brutalité du système économique capitaliste semble sans limite !
”

“
Les légitimes aspirations du plus grand nombre doivent être satisfaites !
”

* Composition actuelle de la Commission administrative (instance délibérative) du SNESUP : AS = 20 ; ÉÉ-PSO = 14 ; AGIR ! = 6 ; PSL = 1 ; l'exécutif national étant depuis septembre 2017 exclusivement composé avec AS et ÉÉ-PSO.

Assez de faux-fuyants !

L'urgence est aux actions offensives radicales !

« Ambiance de tension et absence de dialogue social avec le ministère de plus en plus pesantes. Dans le même temps, les orientations libérales du gouvernement se sont accentuées, enfonçant le pays dans la crise et les inégalités, à coups de mesures d'austérité et de réduction des dépenses publiques. Le service public national d'ESR est attaqué de toutes parts... »¹

On pourrait croire que cette dénonciation de la politique de l'ESR par la direction de notre syndicat répond aux attaques répétées des dernières mesures prises par l'actuel gouvernement et violemment contestées par l'ensemble de la communauté universitaire. Or il n'en est rien ! Si elle a bien été lancée par la direction du SNESUP, elle l'a été... en 2015 !

ASSEZ DE FAUX-FUYANTS ! ADOPTONS DES STRATÉGIES COLLECTIVES DE LUTTE EFFICACES !

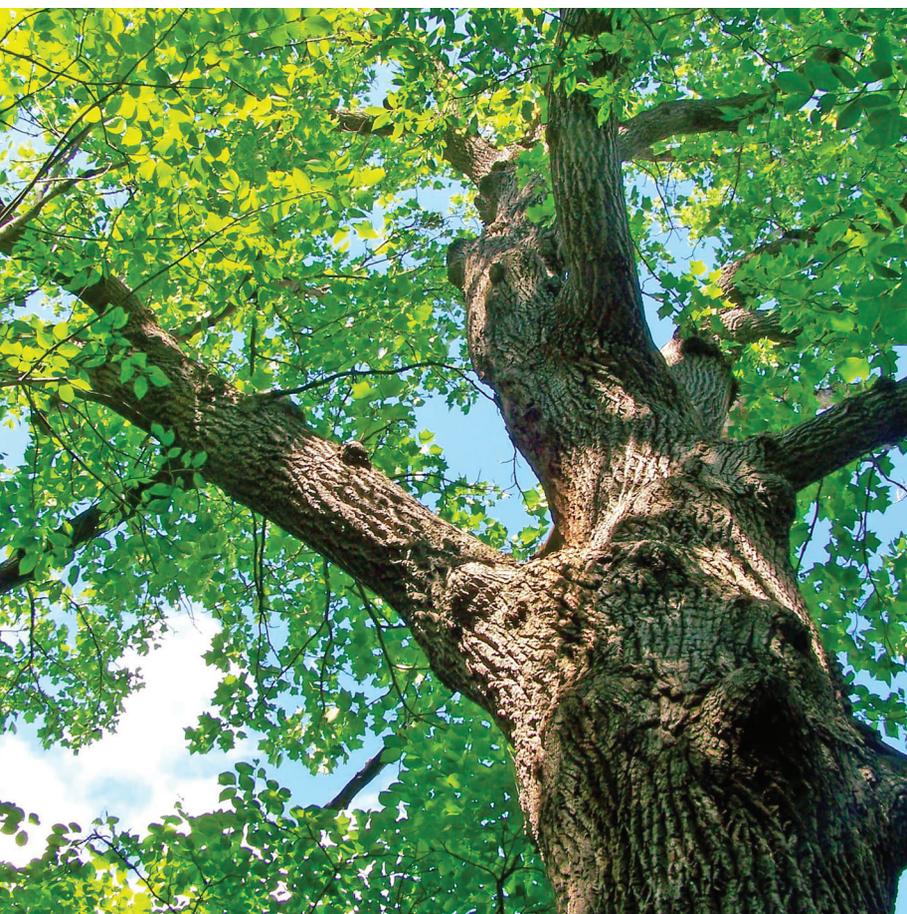
Depuis sa création, PSL n'a cessé de dénoncer la politique ultralibérale des gouvernements successifs de droite comme de gauche, et aussi de mettre en garde la direction du SNESUP contre la politique dévastatrice poursuivie par les fossoyeurs du programme du Conseil national de la Résistance dans le cadre d'un modèle social d'une France saccagée. L'université des libertés est devenue l'université des entreprises et du management privé pour devenir aujourd'hui celle des banques et de leurs affidés, les politiciens.

Certes le SNESUP, assujéti à la FSU, a déploré cette escalade programmée qui obère nos libertés et nos missions. Mais avec quelles modalités d'actions syndicales face à l'avalanche des politiques réformistes imposées à marche forcée par tous les gouvernements ? Traité de Bologne, LOLF, RGPP, LRU, Idex, MAP, ESR, FDE, Comue, ORE, fonction publique et son devenir sont plus que jamais l'enjeu d'un syndicalisme de lutte. Sont-ils naïfs ? Certes pas, mais il s'agit avant tout de contrôler les courants de pensée pour garder la direction. La « majorité » impose ses diktats claniques, aveugles et suicidaires.

De congrès en congrès, les conciliabules et les querelles d'ego n'ont jamais dépassé le seuil des compromissions pour n'aboutir in fine qu'à des renoncements. La FSU et ses syndicats se sont toujours soumis en faisant avaler les couleuvres de toutes les lois promulguées. Ce triste tableau s'impose à toutes et à tous comme une trahison ! Rien d'étonnant à la perte de confiance, à l'écoeurement et au désaveu syndical.

Dans sa motion d'orientation du congrès 2017, PSL avait appelé à « une alternative syndicale unitaire », contre l'entreprise d'État et ses marchés financiers. Qu'est-il advenu du syndicalisme libre et militant que nous appelions de nos vœux ? La direction du SNESUP n'a pas construit les alternatives pour protéger le service public d'ESR comme elle le prétendait. Elle a failli !

La société de 2019 est encore plus dépendante de la loi du marché et de la finance. Les universités et leur gestion bancaire sont assujéties à tous les étages ! L'ESR est systématiquement détricoté



© Pixnio

Quatre années se sont écoulées et rien n'a bougé. Ni les dénonciations ni les constats négatifs face à la pensée ultralibérale décomplexée. Employons-nous les moyens d'action incontournables pour mettre un terme à cette situation mortifère que nous dénonçons depuis des décennies ? Allons-nous continuer, avec pour seuls viatiques les amendements à la marge et de joyeuses marches dans des journées d'action perlées et isolées ?

et dévasté. PSL avait déjà poussé ce cri d'alarme : « *Quand arrêterons-nous cette machine infernale ?* »² Cette machine machiavélique poursuit son chemin contre l'avis des agents. Ce gouvernement « *ni de droite ni de gauche* » (sic !) démantèle à tout-va et sans vergogne les structures, bafouant la démocratie et nos libertés universitaires.

Assez de faux-fuyants ! Arrêtons de nous lamenter ! Sortons des ornières d'une dénonciation compulsive qui nie toute modalité d'action dans une prise de risque réellement offensive. Seule l'action radicale permettra de s'opposer efficacement aux attaques des universités ! En face d'un pouvoir arrogant et méprisant, nous sommes au pied du mur et la seule sauvegarde de nos droits fondamentaux est de mettre un terme aux régressions par la désobéissance et par le refus de toute entente tacite. Il est urgent d'adopter des stratégies collectives de luttes efficaces. Nous refusons de passer docilement à la trappe. Il est urgent de prendre en main notre devenir. Désobéissons en subvertissant les fonctionnements imposés par les réformes iniques et les lois scélérates : subvertissons la discrimination, les inégalités, la politique d'excellence, les regroupements imposés, la sélection, les modulations, l'augmentation des frais d'inscription et en particulier pour les étudiants étrangers, l'évaluation – sanction dans le contexte d'une austérité et d'une précarité généralisées.

Assez de faux-fuyants ! Insurgeons-nous contre la dégradation acharnée de la formation des enseignants. Refusons la mise sous tutelle des ÉSPÉ par le ministère de l'Éducation nationale et leur transformation en structures dévastées, régressives et antidémocratiques : les INSPÉ. Luttons pour le maintien de tous les postes affectés dans les ÉSPÉ à l'université et refusons de contribuer à l'élaboration de maquettes de masters avilissant les contenus d'une formation professionnelle inféodée aux exigences d'un concours visant à recruter des fonctionnaires aux ordres et uniquement applicateurs. Défendons l'importance d'une formation intellectuelle de haut niveau favorisant l'esprit critique, la réflexivité et le développement tout au long de la carrière.

Assez de faux-fuyants ! Dénonçons la mise en concurrence, la compétition effrénée, la rentabilisation et la mécanisation de l'université, l'urgence endémique qui ne cesse de croître jusqu'à l'épuisement professionnel, la multiplication des tâches, la course aux contrats, la perte de sens et la négation de nos valeurs, le harcèlement moral. Faisons reconnaître la maltraitance institutionnelle et son corollaire, la souffrance au travail.

AUCUN AVENIR POUR UN SYNDICALISME RÉFORMISTE !

Les réformes engagées président bien à la volonté délibérée de nous contraindre à la régression de nos valeurs démocratiques et républicaines. En

parallèle, depuis plus de deux décennies de compromissions et d'accompagnement du désengagement financier de l'État, le syndicalisme universitaire sombre sans réaction, dans les limbes d'un entrepreneuriat « start-up nation » macronien.

La fonction publique et la laïcité, piliers de notre République, sont les garants de notre démocratie et de notre pacte républicain. Nos statuts, qui nous protègent encore, seront considérés comme inappropriés et se substitueront à des contrats de droit privé (CDI-CDD) d'une durée de cinq ans et, pour les non-titulaires, à une politique de contractualisation et de précarité généralisée. Les salaires procéderont du mérite et de la disparition du point d'indice. Un régime unique des retraites privées et publiques fera disparaître de fait toute référence au Code des pensions civiles et militaires, autre pilier de la fonction publique !

La diminution du pouvoir d'achat, le racket des retraité.e.s et la perspective d'avenir des retraites de n'être plus que de simples prestations sociales vont à l'opposé d'un dialogue social « régulateur et progressiste » (sic !). Les attaques contre le Code du travail, les retraites, l'emploi et le chômage et la fonction publique sont des turpitudes révoltantes contre lesquelles les corps intermédiaires dont les syndicats devront s'insurger et réellement combattre pour ne pas sombrer.

COMMENT REDYNAMISER UNE DÉMOCRATIE SYNDICALE ?

Pour PSL, une unification syndicale est nécessaire et doit se fonder sur les principes démocratiques de la lutte pour engager de réelles ruptures avec l'ultra-néolibéralisme. L'indépendance syndicale face aux gouvernements est le moteur de notre détermination. Des actes concrets doivent être mis en place. Face aux réformes iniques et systémiques, opposons et imposons un projet global démocratique et libérateur.

Il y a urgence à se pourvoir d'actions offensives radicales pour en finir avec la casse nationale du service public de l'ESR impulsée par l'Europe et tous nos gouvernements successifs.

PSL : UNIFICATION SYNDICALE, RUPTURE ANTILIBÉRALE ET CONVERGENCE DES LUTTES

Nous sommes les porteur/euse.s d'un espoir et d'un renouveau libérateurs et démocratiques pour et dans le SNESUP. Notre dénomination « PSL » a été retenue dans un souci d'unité syndicale et d'ouverture. Notre courant de pensée regroupe les camarades attaché.e.s aux principes d'indépendance et aux luttes fondatrices d'un syndicalisme militant. ■

SIGNATAIRES : N. Carminatti, Marie-France Carnus, B. Caruhel, B. Deknuyd, P. Dupont, C. Fruchon, F. Grimal, F. Heuser, G. Hugot, K. Lueken, N. Maumon, D. Peytavi, N. Wallian...

“
L'université des libertés est devenue l'université des entreprises et du management privé...

”

“
Les universités et leur gestion bancaire sont assujetties à tous les étages !

”

1. Supplément au mensuel du SNESUP, janvier 2015, Claudine Kahane et Marc Neveu.
2. Réponse de PSL au rapport d'activité 2017.

Ces deux dernières années, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche a largement été mis à mal par le gouvernement. D'une part, par l'aggravation de son sous-financement (non-indexation du budget sur l'inflation et non-prise en compte de l'augmentation des effectifs d'étudiant.e.s, etc.) et, d'autre part, par la déréglementation : licence modulaire, ordonnance sur les regroupements (établissements expérimentaux), contournement des statuts des agents, etc. ; enfin, par l'accentuation des inégalités de dotation et de taux d'encadrement entre établissements (PIA, augmentation des frais, etc.).

LES LUTTES

Dès son élection en mai 2017, le président de la République et son gouvernement se sont attaqués au Code du travail. En juin, lors de son congrès d'orientation, le SNESUP-FSU a appelé à entrer en résistance face aux mesures néolibérales et de régression sociale du programme du nouveau président, programme dont les propositions concernant les **droits des travailleurs** et les projets de réforme pour l'enseignement supérieur et la recherche ont été analysés et publiés dans le mensuel n° 654 d'avril 2017. À l'annonce des projets d'ordonnance issus de la loi Travail, le SNESUP-FSU, solidaire des salariés du privé et conscient que ces reculs préfiguraient ceux annoncés aujourd'hui pour la fonction publique, a appelé à participer aux journées de grève et de manifestation de l'automne 2017.

De janvier 2018 à septembre 2018, le Secrétariat national, en lien avec le secteur Vie syndicale, a fourni aux sections locales du matériel de mobilisation et d'information des collègues (diaporama, tracts) contre la mise en œuvre du **plan Étudiants** et la plate-forme **Parcoursup**. Après le meeting organisé par l'ASES le samedi 20 janvier et conformément à l'appel de la CA du 18 janvier 2018, le Secrétariat national a œuvré à la mise en place d'une coordination nationale universitaire regroupant les représentant.e.s des établissements mobilisés. Celle-ci s'est réunie à trois reprises. Pas moins de 11 journées de grève et de manifestation nationale ont été programmées entre le 1^{er} février et le 26 mai, avec l'éducation, la fonction publique, l'interprofessionnelle, le second degré, la « marée populaire », etc. Durant ces six mois de mobilisation, plusieurs centaines d'assemblées générales se sont déroulées dans les établissements, et, malgré la répression, 30 occupations d'universités, 19 blocages d'université à Brest, Caen, Créteil, Lille, Limoges, Lyon-II, Nancy, Nantes, Nice, Montpellier-III, Paris-I, Paris-III, Paris-IV, Paris-VIII, Paris-X, Rennes-II, Rouen, Strasbourg, Toulouse-II. Malgré cette mobilisation et le mot d'ordre du SNESUP-FSU de refuser de classer les bacheliers et bachelères, la loi ORE a été promulguée et la plate-forme **Parcoursup** a été mise en œuvre. Elle a conduit 180 000 inscrit.e.s à l'abandonner, 40 000 d'entre elles et eux en ont été radié.e.s pour « inactivité » tandis que 70 000 autres ont attendu jusqu'au dernier jour de la phase principale pour confirmer une inscription, espérant probablement une meilleure affectation. Ce premier bilan quantitatif est loin d'être positif ; il confirme nos analyses sur la sélection sociale mise en œuvre par cette plate-forme. Quant au bilan qualitatif, c'est le Défenseur des droits, que nous avons saisi, qui en a fait l'analyse et qui a

relevé plusieurs discriminations sociales dont la plus manifeste consiste à prendre en compte le lycée d'origine.

Concernant la **formation des enseignant.e.s**, si nous sommes parvenus à imposer un temps de formation pour les enseignant.e.s-chercheur/euse.s nouvellement recruté.e.s, la formation initiale des enseignant.e.s est en passe d'être encore dégradée avec l'imposition d'un temps de stage en responsabilité pour les étudiant.e.s incompatible avec une formation universitaire de niveau master. En septembre 2018, une assemblée générale nationale a été organisée par le collectif Formation des enseignant.e.s à l'ÉSPÉ de Paris pour construire la journée de grève et de manifestation du 12 novembre 2018 contre le projet de réforme des masters MEEF. Cette revendication et des propositions alternatives ont été portées lors des débats au sein de la FSU.

La bataille contre la **hausse des droits d'inscription des étudiant.e.s extracommunautaires** s'est enclenchée dès l'annonce du Premier ministre le 19 novembre 2018. Nous avons appelé à plusieurs rassemblements dans un cadre intersyndical : place de la Sorbonne le samedi 24 novembre, et devant Campus France le jeudi 13 décembre, qui ont réuni plusieurs centaines de manifestant.e.s. L'appel de la CA à faire voter des motions dans les conseils des établissements a été largement suivi : plus de 50 motions ont été adoptées par plus de 40 universités et 21 établissements ont décidé de ne pas appliquer de frais différenciés. Le SNESUP-FSU a coorganisé au Sénat, le samedi 19 janvier, un colloque afin de rassembler à la fois les analyses des chercheurs spécialistes des migrations étudiantes, de l'économie et de la sociologie de l'enseignement supérieur, et des témoignages d'étudiant.e.s et de syndicalistes français et étranger/ère.s ayant participé à ces luttes afin de construire le rapport de force permettant de combattre ce projet. Cette contribution a été complétée dans le dossier du numéro du printemps 2019 de la VRS (n° 416). Un troisième rassemblement a été organisé place de la Sorbonne le mardi 22 janvier, ainsi que des actions d'information et de tractage tous les mercredis du mois de février. Une journée de manifestation a rassemblé un millier de personnes le mardi 12 mars, au lendemain du Cneser consacré au décret fixant des droits différenciés pour les étudiant.e.s communautaires et pour les étudiant.e.s non européens. Avec l'abandon, par le gouvernement en mars 2019, de l'augmentation des droits d'inscription pour les doctorants, nous pouvons nous féliciter d'une première victoire. Mais la lutte continue, d'autant que cette mesure discriminatoire n'est évidemment que le prélude à l'augmentation généralisée des frais pour toutes et tous les étudiant.e.s sur le modèle déjà adopté par plusieurs écoles d'ingénieurs publiques et recommandé par la Cour des Comptes.

Si le grand débat a été un outil de communication et de campagne pour le président de la République, il a également constitué une diversion face au mouvement social légitime des Gilets jaunes – qui exigent plus de pouvoir d'achat, plus de justice fiscale, plus de services publics et plus de démocratie. Cette opération n'a pas suspendu les deux grands projets de réforme en préparation, celle des retraites et celle de la fonction publique.

Le **projet de réforme des retraites**, s'il retient le principe d'un système par points, sera dramatique pour les enseignant.e.s et catastrophique pour les enseignant.e.s-cher-

cheur/euse.s qui, d'une part, n'ont que très peu de primes, et d'autre part, sont recruté.e.s à un âge plus tardif (plus de 34 ans en moyenne pour les maîtres de conférences). Le secteur retraité.e.s a été particulièrement actif durant ce mandat. Il a publié de nombreuses analyses et lettres d'information et s'est mobilisé à plusieurs reprises aux côtés des retraité.e.s de la FSU et des autres fédérations syndicales (15 mars, 3 et 18 octobre 2018, 11 avril 2019) pour contester la baisse des pensions à la suite de leur désindexation et de l'augmentation de la CSG. La syndicalisation des retraité.e.s favorise les liens intergénérationnels et le combat commun avec les actifs et actives, à l'intérieur comme à l'extérieur du SNESUP et de la FSU.

Le **projet de réforme de la fonction publique**, en l'état, conduira, quant à lui, à une destruction en règle de la fonction publique de carrière basée sur les statuts par un recours massif à l'emploi contractuel et en vidant de leurs prérogatives les instances paritaires pour les promotions et les mutations. La suppression de 120 000 postes de fonctionnaires est prévue via notamment des départs en rupture conventionnelle. Le SNESUP avec la FSU a appelé à combattre ce projet et à manifester les 19 et 27 mars, ainsi qu'à se mettre en grève le jeudi 9 mai 2019. Il s'efforce par ailleurs de fournir du matériel de mobilisation à ses sections et à ses adhérent.e.s.

Le SNESUP-FSU est engagé dans la **lutte pour exiger une transition écologique rapide et socialement juste**. Aux côtés du SNCS-FSU et du SNASUB-FSU, il a appelé à signer la pétition et à rejoindre les manifestations de la Marche du siècle, le 16 mars 2019. Il soutient les organisations de jeunesse dans leurs mobilisations chaque vendredi. L'engagement dans la transition écologique, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité sont l'affaire des militant.e.s, des syndiqué.e.s et des collègues dans leurs missions d'enseignement et de recherche.

À toutes ces revendications, le gouvernement n'a pas apporté de réponses satisfaisantes. Il s'est enfermé dans une répression policière des manifestations sans précédent au cours des quarante dernières années. L'usage d'armes mutilantes a été systématisé et plusieurs camarades en ont été victimes. Le SNESUP-FSU a condamné cette politique et continue d'exiger à la fois l'interdiction de ces armes et l'abrogation de la loi dite « anticasseurs » qui restreint le droit de manifester.

LES « CONCERTATIONS » ET LE DIALOGUE SOCIAL

Ce gouvernement ne pratique pas le dialogue social. Il organise des temps de « concertation » qui ne sont nullement des temps de négociation, et décide, sans tenir compte des recommandations et des revendications exprimées par les syndicats dans le cadre des instances consultatives (Cneser, CTU, CTMESR...) ou lors de « concertations » multilatérales et bilatérales (58 réunions à propos de l'entrée et

de la réussite en licence, 8 réunions à propos de la professionnalisation de la licence, 3 rencontres à propos du projet d'ordonnance sur les regroupements, 6 réunions à propos de la reconnaissance de la mission de formation, etc.). Tout en étant lucide sur les limites de cet exercice, la direction du SNESUP-FSU a tenu à formaliser ses revendications et à les transmettre systématiquement par écrit afin que le MESRI ne puisse pas se prévaloir d'une quelconque approbation de la communauté universitaire.

LES RAPPORTS ET LES PROPOSITIONS DU SNESUP

Sur tous ces sujets, le bureau national du SNESUP, en lien avec les secteurs concernés, a rédigé des rapports et des dossiers qui établissent un état des lieux de la situation, problématisent les dysfonctionnements et proposent des

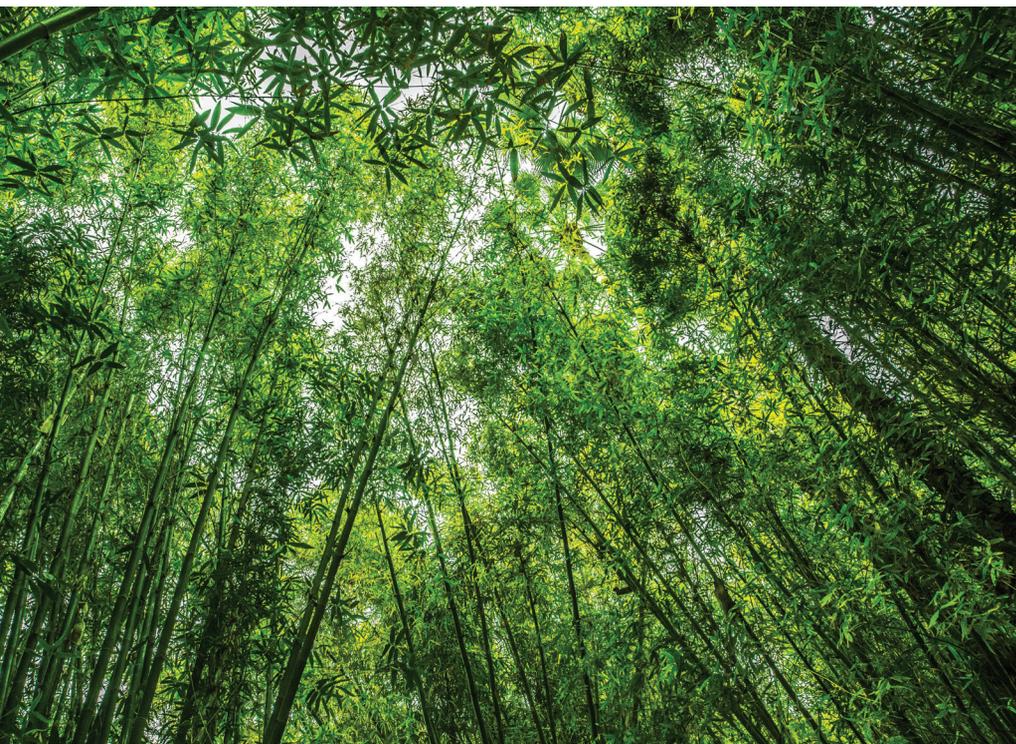


solutions qui permettent d'y remédier en s'appuyant sur les mandats du syndicat et sur les valeurs de notre Fédération. Cela a été le cas à propos de la **sélection en licence** (mensuel n° 660-661, décembre 2017-janvier 2018), de la **reconnaissance de la mission de formation** (mensuel n° 673, mars 2019), de la **lutte contre la hausse des frais** (VRS n° 416, printemps 2019), de la **retraite** (mensuels de février 2018 et mars 2019) et des **ordonnances et regroupements** (dossier en ligne sur notre site : www.snesup.fr/rubrique/regroupements-comue-fusions).

L'INTERSYNDICALE ET L'INTERFÉDÉRALE

Durant la concertation puis la lutte contre la loi ORE et Parcoursup, une **interfédérale éduc-sup** s'est mise en place à l'initiative du SNESUP-FSU, regroupant FERC-CGT, FNEC-FO, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU, SNUEP-FSU, Solidaires Éducation, Solidaires Étudiants, UNEF, UNL, UNL-SD, FGL, ainsi que l'ASES, la FCPE et Sauvons l'université. Cette interfédérale a été un lieu de coordination lors de la concertation ministérielle et a été à l'initiative des journées d'appel national de grève et de manifestation du printemps 2018.

Tout au long de ce mandat, le SNESUP-FSU a accueilli dans ses locaux **l'intersyndicale de l'ESR**, à laquelle il a systématiquement proposé d'appeler aux mobilisations pour la défense des agents de notre ministère et de décliner dans l'enseignement supérieur et la recherche les appels interprofessionnels de lutte contre la casse du droit du travail, des services publics et de la fonction publique. Dans nos établissements, c'est grâce à l'unité syndicale la plus large que nous faisons avancer nos luttes et nos mandats, c'est pourquoi au niveau national le secrétariat s'efforce de rassembler le front syndical le plus large. C'est ainsi que, pour appeler à lutter contre la hausse des droits d'inscription, nous avons pu rassembler 21 organisations !



© pxhere.com

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Avec les résultats de ce scrutin, le SNESUP-FSU, bien qu'en recul par rapport à 2014, demeure la première organisation syndicale des enseignant.e.s-chercheur/euse.s et des enseignant.e.s du supérieur. Avec 32 % des suffrages, il conserve ses 4 sièges sur les 10 du comité technique des agents de statut universitaire (CTU). En dépit de l'érosion du corps des enseignant.e.s-chercheur/euse.s (-2 052 électeurs depuis 2014) et de la faible participation de nos collègues, la FSU demeure la quatrième organisation représentative au sein du MESRI. Au niveau de la fonction publique d'État, la FSU est une des trois seules fédérations à progresser en voix par rapport au scrutin de 2014.

Au-delà des résultats, la campagne pour ces élections a été l'occasion pour les membres du secrétariat national et le secrétaire général de répondre à toutes les invitations des sections locales et de proposer des temps d'information et d'échange dans quinze universités et établissements du continent et des territoires ultramarins. Le n° 668 du mensuel (octobre 2018) a été consacré aux enjeux de ces

élections et quatre numéros de la lettre d'information électronique fédérale Sup'R (SNASUB, SNCS, SNEP, SNESUP) ont été envoyés à tous les collègues au cours des mois d'avril, juin, septembre et novembre.

LES RELATIONS AVEC LA FSU

Les représentant.e.s du SNESUP-FSU ont porté, lors des Bureaux délibératifs fédéraux nationaux (BDFN), l'ensemble des actions syndicales auprès de notre Fédération et ils ont permis d'inscrire les appels à la lutte et à la mobilisation dans les textes-actions de la Fédération lors des CDFN. Ils ont pesé pour que les appels interprofessionnels pour le pouvoir d'achat et contre les reculs du droit du travail soient repris par la Fédération.

Les concertations et mobilisations contre la loi ORE et la plate-forme Parcoursup ont conduit à un important travail fédéral au sein du secteur Éduc de la FSU, notamment **entre les syndicats de l'ESR et ceux de l'enseignement secondaire**. C'est ce travail qui a conduit à la publication croisée de textes d'analyse dans nos publications respectives et à l'organisation de journées d'action communes (SNASUB, SNEP, SNES, SNESUP, SNUEP).

LES AVANCÉES

Le boycott du suivi de carrière par les collègues et nos élu.e.s dans les sections du CNU a permis qu'il ne puisse pas être utilisé comme un outil d'évaluation systématique et obligatoire. C'est une victoire, mais il nous faudra encore être vigilant.e.s car la volonté du ministère de vouloir contrôler et diriger par des primes les enseignant.e.s et les enseignant.e.s-chercheur/euse.s n'a pas disparu.

Malgré le peu de légitimité que le ministère accorde aux syndicats, le secrétariat national et les élu.e.s SNESUP-FSU sont parvenus à faire adopter des amendements au cours des comités techniques du MESRI et du comité technique des personnels de statut universitaire (CTU), notamment pour la formation initiale des enseignant.e.s-chercheur/euse.s ou pour s'opposer à la seule logique des établissements.

À ce jour, l'information et la mobilisation contre la hausse des droits d'inscription des étrangers extracommunautaires a permis d'en exclure les doctorants. C'est une victoire. Mais il nous faut continuer à exiger le retrait de cette mesure et obtenir l'ouverture et la gratuité de toutes les formations de l'enseignement supérieur public.

Le SNESUP n'a cessé, depuis deux ans, de combattre les différents projets de contre-réformes de l'ESR impulsés par le gouvernement. Ces contre-réformes ont souvent été appliquées par anticipation, avant même leur inscription dans la loi, et sans véritable concertation avec la communauté universitaire. Le SNESUP-FSU a réalisé un travail d'analyse, de propositions alternatives et d'information, tout en organisant des modalités d'action pour s'opposer à la mise en œuvre de ces contre-réformes. ■

Situation du personnel

Le secteur Situation du personnel (SDP) intègre les sous-secteurs CNU, CHSCT, contractuels, second degré, harcèlement, affaires personnelles. Ces trois derniers secteurs assurent des permanences téléphoniques sur quatre jours pour répondre aux situations des collègues en s'appuyant sur une équipe de cinq militant.e.s.

En complément de ces permanences, les militant.e.s du secteur SDP répondent par courriels aux nombreuses questions postées sur sdp@snesup.fr.

Avec l'aide des sections locales d'établissement, les militant.e.s du secteur construisent des argumentaires et écrivent des mémoires ou des courriers au ministère et aux présidents d'université.

Pour certaines situations, le secteur fait appel à une avocate pour prendre en charge la défense de collègues. Une procédure pour évaluer la pertinence de cette prise en charge a été définie et une réunion annuelle permet des échanges entre les militant.e.s et notre avocate.

Le secteur Situation du personnel organise régulièrement des réunions rassemblant entre une dizaine de militant.e.s qui permettent une réflexion et un travail collectif sur les problématiques rencontrées dans les sous-secteurs. Ainsi, les élections des CAP ainsi que du CNU ont été organisées au sein du secteur SDP. C'est également l'opportunité de travailler sur les projets gouvernementaux tels que la formation des enseignant.e.s-chercheur/euse.s où le secteur a élaboré un argumentaire et publié un article dénonçant ce projet. Enfin, le secteur SDP participe aux réunions d'accueil des nouveaux syndiqués organisées par le secteur Vie syndicale.

Le **secteur Second Degré** a organisé une assemblée générale second degré fin 2017 qui portait principalement sur les nouvelles opérations de carrière du protocole PPCR. Entre mai et décembre 2018, le secteur a été mobilisé sur les élections des CAP avec la constitution de coordinateurs SNESUP au niveau de chaque académie qui ont permis de s'appuyer localement sur les sections d'établissement et d'avoir un plus grand nombre de candidats. Il a en outre, dans le cadre de ces élections, assuré la coordination avec le SNES et la publication d'articles dans le mensuel. En janvier 2019, une refonte des fiches syndicales a été menée à son terme. Le 28 mars 2019, une réunion avec l'ensemble des commissaires paritaires a été organisée.

Le **sous-secteur CHSCT**, qui a un réseau actif rassemblant l'ensemble des élus CHSCT, a organisé une réunion au siège en octobre 2018. Un travail est également en cours avec le secteur Vie syndicale pour la construction de modules de formation CT et CHSCT décentralisés.

La FSU a été à l'initiative de nombreux avis du CHSCT-MESR. Elle est notamment intervenue pour que la prévention des risques professionnels fasse partie intégrante du dialogue contractuel entre le ministère et les établissements.

Le **secteur CNU** a organisé deux réunions d'échanges avec ses élu.e.s en octobre 2017 et septembre 2018 regroupant chacune une quarantaine d'élus.e.s. Le forum CNU s'en est trouvé réactivé. Le secteur a produit des communiqués et articles exprimant son opposition au suivi de carrière obligatoire et non confidentiel. Il a publié sur le site du SNESUP les différentes motions des sections sur la loi ORE, Parcoursup, le suivi de

carrière et les droits d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE. Les syndiqués ont été informés des différentes campagnes (qualification, promotion, PEDR). En fonction de ses forces, il a accompagné certains collègues pour leur dossier de qualification et de mutation. Il s'occupe actuellement de la préparation aux élections (élaboration d'un questionnaire pour la collecte centralisée des candidatures, définition des listes des coordinateurs CA et correspondants CNU, vade-mecum pour aider à la constitution des listes, élaboration de la profession de foi SNESUP-FSU, appels à candidater et interaction avec les sections pour la validation des candidatures, réponses aux questions des candidats, des coordinateurs et des correspondants. ■

RECONNAISSANCE PÉDAGOGIQUE

Un travail transversal sur plusieurs secteurs a permis d'outiller les syndiqués et le SNESUP-FSU sur les questions d'engagement pédagogique (www.snesup.fr/rubrique/revalorisation-de-la-mission-de-formation) et a donné lieu à un dossier dans le mensuel n° 672. Lors des réunions de concertation avec le ministère, le SNESUP-FSU a défendu un examen des demandes de congé par les instances nationales (CNU, CAPA/N), une reconnaissance de l'investissement pédagogique via le référentiel national d'activité et une valorisation des missions par une augmentation du montant de la prime statutaire.

CNESER

Le SNESUP a soumis de nombreux amendements (loi ORE-Parcoursup, arrêtés licence et master, projet d'ordonnance « regroupement »). Il a dénoncé le désengagement financier de l'État. Lors des accréditations, il a veillé au rôle de régulation nationale du CNESER. Il a joué un rôle majeur dans la construction des avis, présentant et faisant adopter 18 motions.

CSE

La présence des élu.e.s Cneser au Conseil supérieur de l'éducation a permis de s'exprimer au niveau fédéral contre les réformes éducatives (réforme du lycée, loi de l'École de la confiance, Parcoursup) et de travailler avec le SNES-FSU sur les projets de textes concernant les formations post-bac (STS, CPGE).

CTU

Lors de l'examen du projet d'arrêté fixant le cadre national de la formation initiale des MCF stagiaires, le SNESUP a fait adopter tous ses amendements, notamment l'abandon de la seule logique d'établissement et la prise en compte des éléments disciplinaires.

CTMESR

La délégation FSU a proposé de nombreux amendements aux projets de textes ministériels dans l'intérêt des personnels et du service public. Elle a été à l'origine de la majorité des propositions examinées en CTMESR.

Service public

Le secteur service public effectue un travail de veille, de production de notes et de communiqués à la demande du secrétariat ou du bureau national. Au cours des deux années écoulées, outre les dossiers récurrents (budget de l'État, fusions et regroupements d'établissements, dévolution et gestion du patrimoine des universités), il a travaillé sur la question de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s. Le secteur travaille en lien avec le secteur Alterspub de la FSU et suit les travaux de la Convergence des services publics. L'organisation du travail repose sur des réunions régulières dont on peut regretter qu'elles ne mobilisent pas toujours suffisamment de syndiqué.e.s. ■

Formation des enseignant.e.s (FDE)

Depuis l'arrivée de J.-M. Blanquer au ministère de l'Éducation nationale, les réformes distillées touchent tous les secteurs de l'éducation et en particulier la formation des enseignant.e.s. La fragmentation des discussions au MEN comme au MESRI réduit le dialogue social à n'être qu'une fiction. Le collectif FDE a élaboré des analyses sur le projet de loi École de la confiance (qui impacte la structure des ÉSPÉ et leur direction), l'arrêté master MEEF, le référentiel de formation, les attendus à l'entrée en M1 MEEF, le « prérecrutement » et bientôt les concours. Il les a diffusées aussi bien dans des comptes-rendus de réunions ministérielles que dans nos publications, ainsi que lors de quatre réunions nationales visant la formation des élu.e.s.

Le collectif FDE déplore que l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement sous plafond d'emplois, qui est un obstacle majeur à la formation, ne soit toujours pas remise en question.

Les textes ministériels, déconnectés des conditions concrètes permettant leur mise en œuvre, entretiennent un grand flou sur le rôle des différents acteur/ric.e.s. Il est nécessaire de se faire entendre au sujet de la conception de la formation, qui est tiraillée aujourd'hui entre le pilotage par l'employeur (EN), dont la vision est à la fois normalisée et idéalisée (ce qui valorise la formation par mimétisme), et le pilotage par l'université fondé sur les savoirs et une étude du métier, qui l'objective et l'interroge selon plusieurs perspectives.

En complément des analyses et actualités traitées « à chaud » dans *La lettre de la FDE* (mensuelle), le collectif FDE a approfondi la réflexion sur les questions de formation des enseignant.e.s dans *Former des maîtres* (trimestriel) :

- l'égalité femmes-hommes dans la formation des enseignant.e.s ;
- être formateur en ÉSPÉ aujourd'hui ;
- l'injonction à l'autonomie : simple question d'économie ;
- le triste « nouveau monde » de l'éducation ;
- pour un usage raisonné des discours d'experts ;
- évaluer, pourtant !
- savoirs et expériences : quelle intégration en formation professionnelle et universitaire ?
- École de la confiance ou école du contrôle ?

Le collectif FDE est très inquiet des projets en cours pour la FDE. Il a toutes les raisons de penser que ces mesures, loin d'améliorer la formation, vont la dégrader encore. Les métiers de l'ensei-

gnement ne peuvent pas être réduits à des métiers d'exécutants. Le collectif FDE refuse ce que prévoit la réforme : une formation centrée sur le terrain et l'imitation des pratiques, qui ne mobilise pas des sciences pour produire et justifier l'activité de formation. Il défend l'idée qu'une réforme de la FDE passe par un bilan de l'existant et ne saurait faire l'économie d'une proposition systémique élaborée à partir des analyses des acteur/ric.e.s impliqués :

- l'élaboration de maquettes de master MEEF ambitieuses à même de répondre aux besoins de formation ;
- le refus des stages en responsabilité avant l'obtention du concours ;
- un choix des lieux de stage en fonction des besoins de la formation et de l'encadrement et non des besoins et plafonds d'emplois ;
- une véritable formation continue qui ne se réduit pas à la transmission de prescriptions ;
- des moyens pour faire exister et former des équipes plurielles selon les besoins d'une formation universitaire et professionnelle ;
- la mise en place d'instances démocratiques au sein des ÉSPÉ ;
- le fléchage des budgets des ÉSPÉ puisque ce sont des structures académiques et interuniversités. ■

Vie syndicale Communication - Trésorerie

Le secteur Vie syndicale a poursuivi durant cette mandature sa réflexion sur la syndicalisation et les actions à mener pour la dynamiser, en lien avec le secteur Communication et la Trésorerie. Au-delà de la gestion des flux des adhésions et de l'information récurrente aux sections, une réflexion a été menée sur les tarifs d'adhésion pour les docteur.e.s sans emploi, les doctorant.e.s et sur l'actualisation automatique des cotisations en fonction de la situation des camarades syndiqué.e.s. L'augmentation du nombre d'adhérent.e.s est toutefois essentiellement liée à l'activité des sections locales du SNESUP. Aussi une priorité importante du secteur Vie syndicale a-t-elle été d'améliorer l'efficacité des sections locales en répondant dans les plus brefs délais aux questions émanant des responsables de section, souvent en lien avec la cellule juridique.

La formation à destination des syndiqué.e.s a été également un axe important de travail :

- journées des sections locales, à chaque rentrée ;
- formation des élu.e.s dans les comités techniques d'établissement, en collaboration avec le SNASUB ;
- création en 2018 d'une journée des nouveaux/elles adhérent.e.s visant à donner envie de s'investir dans les sections locales.

Les élections professionnelles ont largement occupé les membres des secteurs Vie Syndicale et Communication en 2018 : rédaction de quatre notes sur les élections pour les sections, distribution des mandats au titre de la FSU, assistance règlementaire par mail ou par téléphone, mise à disposition de matériel (bulletins de vote, profession de foi, diaporamas), gestion de la campagne de communication pour la FSU du sup, à travers la conception et la diffusion de trois nouvelles lettres électroniques FSU Info Sup'R, et l'organisation de la remontée des résultats locaux le soir même, sans compter les multiples relances pour le recueil des noms des élu.e.s FSU.

La relation avec les sections, dans le cadre de ces élections mais aussi plus largement, s'est faite via des visites de sec-

tions par la direction nationale et l'aide à la création ou revitalisation de sections. Une liste de discussion à destination des secrétaires de section visant à faciliter l'échange d'outils militants et le retour sur les mobilisations locales a été mise en place, les bilans des mobilisations mis sur le site et des articles dans la rubrique « Vie des établissements » du mensuel ont été proposés. La construction d'un mandat pour une campagne sur la reconnaissance dans le temps de travail statutaire des fonctions d'élu.e vise également à faciliter localement le travail militant.

Une revue de presse numérique est diffusée aux secrétaires de section et aux membres de la CA. Celle-ci est également en ligne sur notre site chaque vendredi.

La mise à jour du *Mémo du sup*, sa mise en ligne et la constitution de fiches types de réponses à des questions récurrentes font également partie des chantiers en cours du secteur Vie syndicale en lien avec le secteur SDP.

Le secteur Communication a conçu une lettre électronique mensuelle qui regroupe les publications du mois. Elle est diffusée sur abonnement (à partir du site du SNESUP-FSU). Ce mandat a également été l'occasion de concevoir une nouvelle maquette de notre revue mensuelle *Le Snesup*, qui sera lancée à partir du numéro de mai 2019. ■

Droits & Libertés

Le secteur Droits & Libertés en 2017-2019 a traité principalement des thèmes suivants : antisémitisme (deux communiqués) ; migrations (une brève + un dossier) ; droits humains dans le monde (Iran, Syrie, Russie). Plusieurs réunions ont eu lieu.

L'activité a donné lieu à une série de textes : environ six communiqués de presse, dix articles dans *Le Snesup*, un dans la *VRS*.

Parmi les autres sujets, notons la répression antisyndicale, qui a aussi été traitée au niveau des instances nationales.

La présence de coresponsables du secteur a été assurée lors de rassemblements et manifestations. Ils se sont exprimés lors des rassemblements organisés chaque 9 novembre (2017 et 2018) pour la commémoration de la Nuit de cristal au gymnase Japy (centre d'internement de Juifs lors des grandes rafles d'août 1941 et de 1942 – Vél' d'Hiv) ; au colloque du 7 novembre 2018 en hommage aux victimes de la Nuit de cristal (avec Tal Bruttman, Laurent Joly et Marie-Anne Matard-Bonucci) ; enfin lors d'événements sur les droits humains en Iran et en Syrie.

La présence du SNESUP a été assurée lors des réunions du secteur D&L de la FSU.

La diversification des centres d'intérêt du secteur et le renforcement de sa capacité d'expertise et de mobilisation supposeraient une implication d'un plus grand nombre de syndiqué.e.s dans les mois à venir. ■

Formation

Le SNESUP-FSU a agi pour un premier cycle résolument inclusif.

L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a engagé le 17 juillet 2017 la concertation portant sur l'accueil et la réussite des étudiant.e.s. Onze groupes de travail (GT), soit 55 réunions en un mois et demi pendant lesquelles le SNESUP-FSU a porté ses mandats sur l'accès aux études supérieures et la réussite étudiante.

La ministre souhaitait mettre en place un « contrat de réussite étudiant » en L1 et des « prérequis » à l'entrée de licence. Le SNESUP-FSU a su démontrer que ces prérequis n'étaient en fait que le support d'une sélection à l'entrée de la L1 et que la communication de la ministre était partielle et tronquée : « *Prérequis, sélection en licence : des fausses évidences aux vrais chiffres* ». Pour informer, convaincre, outiller les collègues, mobiliser les familles et peser dans les débats, le secteur Formations supérieures a construit un dossier disponible sur le site. Localement, de très nombreuses motions et actions ont mobilisé la communauté contre le Plan étudiants.

Lors des débats sur la loi orientation et réussite des étudiants (ORE), nos arguments ont su pointer les contradictions de la loi qui n'avait d'orientation que le O de « ORE ». Plus tard, dès septembre 2018, d'autres organisations syndicales modérées reprisent nos arguments et les votes en Cneser sur Parcoursup, bien que défavorables à nos positions, commencèrent à basculer.

Le secteur a fait le suivi de Parcoursup, en a pointé les effets stressants et anxiogènes sur les bachelier/ière.s et leur famille. Face au passage en force de la ministre, la seule solution était le « tous ex aequo » afin d'annuler les effets sélectifs de Parcoursup. Mais le secteur a fait le constat qu'en réalité, c'est de moyens et de considération dont les collègues ont besoin pour permettre la réussite de tous les étudiants.

Face à la réforme des formations de santé et de la Paces, le secteur a organisé un séminaire « Droit à la santé pour toutes et tous » le 31 mai 2018 avec des acteurs du système de santé, des formateurs des personnels de santé et des acteurs de la société civile.

L'ARRÊTÉ LICENCE ET LE CADRE NATIONAL DES FORMATIONS

Le secteur a produit des analyses et amendements au nouvel arrêté licence dans un temps très court. En plein congrès d'orientation, une motion licence a été rédigée puis proposée au vote des congressistes.

BIENVENUE EN FRANCE, VRAIMENT ?

À l'initiative contre la hausse des droits d'inscription pour les étudiant.e.s hors UE, le SNESUP-FSU a participé au recul du MESRI qui exonère finalement les doctorants de la hausse.

DUT EN 180 ECTS ET CONCERTATION PROFESSIONNALISATION

Le secteur a participé à la concertation sur la professionnalisation de la licence où il a su peser pour construire un arc syndical large. Il a dénoncé la démarche des deux pilotes qui visait à écarter délibérément le nouvel arrêté licence du périmètre de la concertation, en se bornant à promouvoir le DUT en 180 ECTS qui fut rejeté par l'ensemble des OS présentes à cette concertation qui a viré au fiasco.

BACHELOR, LA LICENCE VA DEVENIR PAYANTE ?

La question de l'attribution du grade de licence aux bachelors vient d'être mise sur la table et le secteur s'en est emparé.

ACTION FÉDÉRALE

Lors de la concertation licence, le secteur a invité aux GT des camarades du SNES et du SNUEP pour renforcer l'articulation lycées-enseignement supérieur. ■

Recherche

CALENDRIER ET PÉRIMÈTRE

Le secteur Recherche s'est d'abord efforcé de maintenir une activité régulière en respectant le calendrier fixé. Il a constamment cherché à réunir le plus de syndiqué.e.s possible. Sur la centaine de destinataires du Forum recherche, le secteur a pu réunir une dizaine d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s et un noyau fidèle de cinq à six personnes. Le secteur ne se satisfait pas de cette situation et il se préoccupe d'élargir son périmètre en cherchant à sensibiliser les adhérents SNESUP élu.e.s dans les CR des universités, les élus SNESUP et SNCS au CS du CNRS et dans les SCI, en facilitant les échanges avec le SNCS sur les points communs aux deux organisations. Cette initiative devra se poursuivre.

THÉMATIQUES

La réflexion a été menée autant sur les questions demandant une réflexion approfondie, une documentation importante, un échange critique que sur des points imposés par l'actualité et pour lesquels il fallait réagir dans le respect des mandats. C'est ainsi que se sont dégagés des travaux sur le financement de la recherche année après année, sur l'emploi scientifique, sur le doctorat, sur le lien formation-recherche, sur les conditions de recherche, sur les instances comme l'ANR, le Cneser, les conseils scientifiques des grands organismes et des universités, sur les PIA, notamment le PIA3, les Satt, les SUR. Les élections CNRS (CS et CSI) ont permis un travail fructueux avec le SNCS. En lien avec les positions intersyndicales et les positions de la FSU au sein du Cneser, un suivi du CIR a été mené et continué. Des articles dans le mensuel ont été régulièrement publiés sur plusieurs de ces thèmes. Le secteur a été particulièrement sensible aux engagements non tenus par le MESRI en termes de budget et d'emploi. Il a dénoncé une politique de transfert scientifique vers le privé inefficace dans certains cas (CIR et en treprises employant plus de 1 000 salarié.e.s), stérilisante pour la diversité scientifique, les conditions de recherche et la recherche fondamentale (APP), opaque dans son fonctionnement et la répartition des financements. ■

Égalité femmes-hommes

Le groupe Égalité femmes-hommes s'est réuni régulièrement et a fourni une dizaine d'articles pour le mensuel. Il a produit deux dossiers de trois pages pour les 8 mars 2018 et 2019. Avec la FSU, il a organisé à cette occasion des tables rondes, a participé activement au secteur Femmes, à la rédaction du *POUR Elles Infos* et a été partie prenante de l'organisation des formations fédérales. Il a aussi nourri les réflexions des élu.e.s des instances telles que le Cneser (proposition de critères genrés dans les dossiers d'établissement) et le CTMESR (motion intersyndicale à l'initiative du SNESUP concernant le plan égalité-diversité de l'ESR). Il a coordonné le dossier *VRS* sur le travail des femmes dans l'ESR (n° 415, déc. 2018) en étroite collaboration avec le SNCS. ■

Retraité.e.s

Dès octobre 2017, le secteur s'est impliqué avec le Groupe des 9 pour la défense des retraité.e.s. *La Lettre aux retraité.e.s* n° 109 souligne les attaques contre leur pouvoir d'achat (gel des pensions, hausse de la CSG) et l'importance de l'action. Les autres *Lettre aux retraité.e.s* reviennent sur l'augmentation de la CSG et les initiatives du Groupe des 9 qui rassemblent de plus en plus de retraité.e.s. On a compté nombre de retraité.e.s chez les Gilets jaunes.

Les six *Lettre aux retraité.e.s* par an (4 pages) ont traité de questions spécifiques à l'ESR : maintien de l'accès à l'intranet et aux services afférents, éméritat, activités (liées ou non à la recherche). Et d'autres thèmes plus transversaux : situation des néoretraité.e.s, débat sur les retraites, motion du congrès de Tourcoing, perte d'autonomie, Ehpad, financement de la Sécurité sociale, Plan pauvreté, échos d'initiatives (tarifs des transports, hôpitaux de proximité, cinéclubs), réunions (Rennes) ou luttes locales (Nantes, Toulouse), droits et libertés, avenir de la FGR-FP dans le SNESUP.

Nos différents textes (snesupdoc.free.fr/RETRAITE.E.S/190304_RETRAITE.E.S_TextesDuSecteur_M.Lauton.pdf) ont visé à alerter actifs et actives et retraité.e.s. Dans *Le Snesup* : réversion (n° 672), dégradation des pensions, baisse du pouvoir d'achat et mobilisations (n° 658, n° 667, n° 669), réforme des retraites (n° 664) et deux dossiers (n° 662, n° 670-671).

Les retraité.e.s restent souvent dans leur section syndicale d'établissement, où leurs problèmes sont rarement évoqués. Peu vont à des réunions FSU départementales. Nous avons organisé quelques réunions régionales et une réunion nationale. Nous avons participé à la section fédérale nationale des retraité.e.s de la FSU : réunions régulières, initiatives (Journées d'automne), articles dans *POUR Retraités*. Le secteur a pris en charge des cas de collègues partant à la retraite ou déjà retraité.e.s.

Enfin, les souvenirs (www.snesup.fr/article/le-snesup-en-mai-juin-1968-temoignages) de camarades en poste en 1968 ont enrichi le travail sur Mai 68 et le SNESUP. ■

International

Aux échelles internationale et européenne, l'ESR est toujours plus soumis à l'économie néolibérale. Les conséquences néfastes portent à la fois sur nos conditions de travail et nos métiers, et sur les missions de l'ESR, en particulier sur le développement et la diffusion des connaissances et la capacité de l'ESR à contribuer aux réponses aux problèmes des sociétés humaines. Sur la base des liens entre ces deux aspects, nous visons à solidariser personnels de l'ESR, étudiant.e.s et citoyen.ne.s. Dans cet esprit a été rédigé un 4-pages : Élections européennes. Changer de cap pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Le SNESUP entretient des relations avec des syndicats européens, canadiens, du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Philippines. Actif dans la fédération syndicale Internationale de l'éducation (IE) et sa composante européenne, le CSEE, il y construit un rapport de force entamé en 2015, afin d'améliorer la démocratie interne. Avec le SNCS, il a rédigé un projet de résolution sur « Recherche et environnement », en vue du congrès de l'IE de juillet 2019. Il œuvre à la mise en place d'un réseau de syndicats européens de l'ESR pour peser – réellement – ensemble contre les politiques néolibérales européennes et nationales. Idem sur le plan international. Le SNESUP est membre de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS), l'un de ses représentants en assure d'ailleurs la présidence.

Sa solidarité s'exprime à l'égard de peuples et de collègues en lutte ou victimes d'atteintes aux droits, notamment d'Afrique, de la rive Est de la Méditerranée et du Brésil. Il soutient concrètement la mobilisation des collègues turcs réfugiés en France. En 2019, il a participé à une conférence internationale de solidarité organisée à Ankara par le syndicat Egitim-Sen. Un représentant du SNESUP-FSU est membre du bureau du Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes (CICUP). Il participe au Forum social mondial (FSM) et au Forum mondial sciences et démocratie (FMSD). Il est représenté au bureau d'Attac. ■